



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

■ **PROCEDURE
D'INSCRIPTION
PEDAGOGIQUE
EN L3 DROIT**

Année universitaire
2023-2024

Vous devez choisir 13 matières à l'année (UEFs + UECs), hors anglais, dont 5 matières avec

TD (UEF 1er semestre + UEF second semestre).

Les 13 matières sont réparties par semestre comme suit :

- 7 matières au premier semestre
- 6 matières au second semestre

1) Une seule combinaison est possible entre UEF et UEC:

Semestre 1 : 3 UEF + 4 UEC

Semestre 2 : 2 UEF + 4 UEC

2) Matières du semestre 1

Vous avez un tronc commun à tous les étudiants avec 5 matières obligatoires que vous

devez prendre en UEF ou UEC :

- Droit civil 1 (droit des contrats spéciaux)
- Droit des affaires 1 (droit des sociétés : introduction générale, typologie des sociétés, sociétés de personnes, SARL)
- Droit de l'Union européenne 1
- Procédure civile
- Droit international public 1

Vous avez également 2 matières obligatoires selon le parcours choisi que vous devez

prendre en UEF ou UEC (*à l'exception des matières suivantes, qui ne sont disponibles*

qu'en UEC : Histoire du droit des affaires, Introduction to Crossborder Litigation et Philosophie du droit) :

Droit Privé :

- Droit du travail 1 (relations individuelles de travail)
- Histoire du droit de la famille ou Histoire du droit des affaires ou Introduction to Crossborder Litigation

Droit Public :

- Contentieux administratif
- Histoire du droit administratif ou Philosophie du droit (ce cours n'est pas ouvert au centre de Melun)

3) Matières du semestre 2

Vous avez un tronc commun à tous les étudiants avec 3 matières obligatoires à prendre

parmi les 4 matières suivantes, en UEF ou UEC :

- Droit fiscal
- Droit des libertés fondamentales
- Droit administratif des biens
- Procédure pénale

Vous avez également 3 matières obligatoires selon le parcours choisi que vous devez

prendre en UEF ou UEC (*à l'exception des matières suivantes, qui ne sont disponible*

qu'en UEC : Droit des relations de travail dans le secteur public et Droit social (droit du travail et droit de la protection sociale)) :

Droit Privé :

- Droit civil 2 (droit de la famille)
- Droit des affaires 2 (sociétés par actions; valeurs mobilières; groupes de sociétés)
- Droit du travail 2 (relations collectives de travail)

Droit Public :

- Droit des relations de travail dans le secteur public
- Droit social (droit du travail et droit de la protection sociale)

- Droit de l'Union européenne 2